

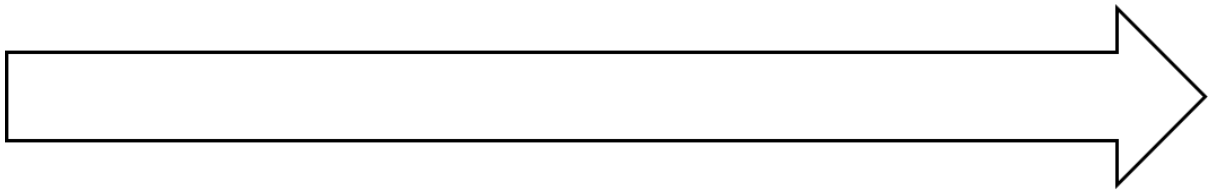
Nom : _____

Groupe : _____

La Révolution française et la séparation des pouvoirs

1. Place les lettres correspondant aux événements suivants sur la ligne du temps.

- a) La première constitution
- b) L'abolition des privilèges féodaux
- c) La rédaction des cahiers de doléances
- d) L'ouverture des États généraux
- e) La Terreur
- f) La prise de la Bastille
- g) La déclaration universelle des droits de l'homme.



2. Nomme les trois types de droits que les philosophes des lumières mettent de l'avant dans leurs écrits.

Droit à _____

Droit à _____

Droit à _____

3. La Révolution française modifie en profondeur la forme de l'État français. L'État compte maintenant 3 pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Explique la forme que prennent ces pouvoirs dans les États modernes.

a) Le pouvoir législatif :

Nomme des personnes ou des institutions associées à ce pouvoir :

b) Le pouvoir exécutif :

Nomme des personnes ou des institutions associées à ce pouvoir :

c) Le pouvoir judiciaire :

Nomme des personnes ou des institutions associées à ce pouvoir :

4. La Déclaration universelle des droits de l'homme fut adoptée rapidement après la Révolution. Quel est le nom du document qui sert les mêmes fonctions aujourd'hui au Canada?

Nomme un droit conféré par ce document :

5. Débats

a) Avoir des juges élus par les citoyens plutôt que nommés par le gouvernement.

Pour Contre

Car, _____

b) On devrait devenir majeur avant 18 ans.

Pour Contre

Car, _____

